

## Traite BERAKHOT

### Proposition de plan – Quatrième chapitre – Daf 33 a et b

#### 33 a

##### Guemara

*Beraita : Un cas s'est produit, un Chasid était en train de prier sur la route ; un noble est venu le saluer, il n'a pas répondu. Le noble attendit qu'il ait fini de prier, et le réprimanda :*

- *Ta Torah dit : "Rak Hishamer Lecha u'Shemor Nafshecha... " -- tu aurais dû me répondre ! Si je t'avais tué, personne n'aurait eu de réclamation contre moi !*
- *Le Chasid : Permettez-moi de vous apaiser ! Si tu te tenais devant le roi, et que ton ami te saluait, lui répondrais-tu ?*
- *Le noble : Non.*
- *Le Chasid : Si vous lui répondiez, que vous ferait-il ?*
- *Le noble : Il me tuerait !*
- *Le Chasid : A plus forte raison ! Si vous vous teniez devant un roi mortel, qui est ici aujourd'hui et qui mourra demain, vous ne m'interrompriez pas... Je me tenais devant le Roi des rois, qui vit pour l'éternité, d'autant plus que je ne dois pas vous interrompre !*
- *Le noble s'est apaisé.*

*A propos de la Mishnah : Même si un serpent s'enroule autour de son talon, il ne doit pas s'interrompre.*

- *Rav Sheshet : Cela ne s'applique qu'à un serpent, mais si un scorpion est sur le point de le piquer, il doit s'interrompre.*
  - *Beraita :*
    - *Si un homme est tombé dans la fosse aux lions, nous ne pouvons pas témoigner qu'il est mort (pour permettre à sa femme de se remarier) ;*
    - *S'il est tombé dans une fosse à serpents ou à scorpions, nous pouvons témoigner qu'il est mort. (Même les serpents tuent à coup sûr !)*
      - *Là, c'est différent, puisqu'il est tombé sur eux, ils le tueront sûrement.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibleurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*R. Yitzchak : Si quelqu'un priaît et voyait des taureaux venir vers lui, il doit s'interrompre.*

- *R. Oshaya : Il faut s'éloigner de 50 Amot d'un taureau Tam, et aussi loin que l'on puisse voir d'un mu'ad (qui a été encorné trois fois dans le passé).*
  - *Beraita*
    - *R. Meir : [Même] si un taureau mange dans son abreuvoir, montez sur le toit et jetez l'échelle (c'est-à-dire ne descendez pas tant qu'il est là).*
    - *Shmuel : Cela ne s'applique qu'à un taureau noir dans le mois de Nisan, car alors [l'hiver est terminé, il voit de l'herbe tout autour et devient agressif, et] le Satan danse entre ses cornes (il le tente pour qu'il se déchaine).*
  
- *Beraita : Un cas s'est produit à un certain endroit, un Arod (un croisement de serpent et de lézard) faisait des dégâts sur les gens ; R. Chanina ben Dosa a mis son pied sur son trou, il l'a mordu et le aroud est mort. Il l'a emmené au Beit Medrash et a annoncé : "Voyez, l'Arod ne tue pas ; c'est plutôt le péché qui tue !*
  - *Les gens disaient : "Malheur à celui qui rencontre un Arod, malheur au Arod qui rencontre R. Chanina ben Dosa !"*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

**Mishnah :**

- *[En hiver] nous mentionnons la puissance de la pluie dans le passage de Tachiyat ha'Metim, nous demandons la pluie dans le passage de Birkat ha'Shanim.*
- *[Lors de Motza'i Shabat ou Motza'i Yom Tov], nous disons Havdalah à Chonen ha'Da'at ;*
  - *R. Akiva dit que c'est [une bénédiction en soi,] la quatrième bénédiction ;*
  - *R. Eliezer dit, on dit Havdalah à Modim.*

**Guemara**

*Pourquoi parle-t-on de la pluie à Tachiyat ha'Metim ?*

- *Rav Yosef : Parce que c'est comme Tachiyat ha'Metim (il donne la vie), nous le mentionnons dans la bénédiction de Tachiyat ha'Metim.*

*Pourquoi demandons-nous de la pluie dans Birkat ha'Shanim ?*

- *Rav Yosef : Parce qu'il s'agit d'un moyen de subsistance, nous le demandons dans la bénédiction du moyen de subsistance.*

*Pourquoi dit-on Havdalah à Chonen ha'Da'at ?*

- *Réponse 1 (Rav Yosef) : Parce qu'elle implique la sagesse (la capacité de différencier), nous la disons dans la bénédiction de la sagesse.*
- *Réponse n° 2 (Rabanan) : Comme elle concerne [la fin du jour Kodesh et le début de] Chol, nous la disons dans la [première] bénédiction de Chol (jour de la semaine).*
  - *R. Ami : Grande est l'intelligence, car nous le disons dans la [première] bénédiction du jour de la semaine.*
  - *R. Ami : Grande est la compréhension, car un verset la place entre deux noms de Hash-m -- "Ki Kel De'ot Hash-m" ;*
    - *R. Elazar : Si une personne n'a pas (c'est-à-dire n'utilise pas) son intelligence, il est interdit d'avoir pitié d'elle.*
  - *R. Elazar : Grand est le Mikdash, il se situe entre deux noms de Hash-m*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *R. Elazar : Toute personne qui a de l'entendement, c'est comme si le Beit ha'Mikdash avait été construit en son temps, puisque les deux sont placés entre deux noms de Hash-m.*
  - *Rav Ada Karchina'ah : Si oui, vous devriez dire que la vengeance est grande, elle est aussi entre deux noms de Hash-m -- "Kel Nekamot Hash-m" !*
    - *R. Elazar : En effet, c'est parfois grand, comme l'a enseigné Ula :*
      - *Ula : Le verset mentionne deux vengeances -- l'une était pour le bon, "Hofi'a me'Har Paran" (Il prit la Shechinah des Nochrims et la mit sur Yisrael) ; L'autre était pour la punition -- "Kel Nekamot Hash-m Kel Nekamot Hofi'a" !*

*A propos de la l'avis de R. Akiva dans la Mishnah : C'est [une bénédiction en soi,] la quatrième bénédiction.*

- *R. Shemen bar Aba : Les Anshei Keneset ha'Gedolah ont créé Berachot, Tefilot, Kedushot et Havdalot - pourquoi, alors, les Tana'im se disputent-ils à propos de Havdalah ? Nous devrions suivre ce qu'ils ont promulgué !*
  - *R. Yochanan :*
    - *Au début, les Bnei Yisrael (ceux qui sont revenus avec Ezra) étaient pauvres, ils ont promulgué pour de Havdalah dans la Amida ; plus tard, ils sont devenus plus riches, ils ont promulgué de le dire sur du vin ;*
    - *Ils sont redevenus pauvres, ils ont décrété de le dire à nouveau dans la Amida, mais celui qui en est capable doit le dire à nouveau en buvant du vin.*
      - *Rabah et Rav Yosef : [Même] celui qui dit Havdalah dans Shemoneh Esreh devrait le dire à nouveau en buvant du vin.*
        - *Rabah pose une question (contre lui-même, ce qu'il vient de dire) à partir d'une Beraita :*
          - *Si [en hiver] on a omis par erreur de mentionner la pluie à Techiyat ha'Metim ou la demande de pluie à Birkat ha'Shanim, il doit retourner les dire ;*
          - *S'il a omis par erreur la Havdalah à Chonen ha'Da'at, il n'y retourne pas, car il peut le dire plus tard en buvant du vin.*
            - *Rabah soutient qu'en tout état de cause, il faut dire Havdalah sur du vin !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibleurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *Cela signifie qu'il ne revient pas en arrière, car il le dira plus tard devant un verre de vin.*
- *R. Binyamin bar Yefes : R. Yosi a demandé si celui qui dit Havdalah dans le Shemoneh Esreh doit le redire en buvant du vin ; R. Yochanan a dit qu'il doit le faire.*
  - *Et, inversement, si l'on dit Havdalah sur le vin, doit-on le répéter dans le Shemoneh Esreh ?*
    - *Rav Nachman bar Yitzchak : Un Kal va'Chomer enseigne qu'il doit !*
      - *Le premier acte était de dire Havdalah dans la Amida, mais celui qui dit Havdalah dans la Amida doit le répéter sur du vin ; à plus forte raison, celui qui le dit sur du vin doit accomplir le premier acte qui est de la dire dans la Amida !*
  - *Rav Acha Aricha - Beraita : Celui qui dit Havdalah dans la Amida est plus digne de louanges que celui qui le dit sur le vin ; s'il dit les deux, les bénédictions reposeront sur sa tête !*
    - *La Beraita se contredit !*
      - *D'abord, elle dit que celui qui dit Havdalah dans la Amida est plus digne d'éloges que celui qui le répète sur du vin - ce qui implique qu'il suffit de le dire dans la Amida ;*
      - *Ensuite, il est dit que s'il dit les deux, les bénédictions reposeront sur sa tête - puisqu'il a déjà rempli son obligation, le redire est une bénédiction inutile !*
        - *Rav : Quiconque dit une bénédiction inutile transgresse "Lo Tisa [Et Shem...]."*
          - *Il faudrait dire : "S'il était Mavdil dans la Amida et non sur le vin, les bénédictions reposeront sur sa tête."*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Rav Chisda : S'il a oublié de dire Havdalah dans la Amida et sur le vin (avant de manger ou de faire la Melachah), quelle est la loi ?*

- *Rav Sheshet : Il doit prier à nouveau et dire la Havdalah sur le vin.*

33b

- *Ravina : Quelle est la Halachah ?*
  - *Rava : C'est comme le Kidouch – bien qu'on le dise dans le Shemoneh Esreh, on le dit aussi sur le vin ; il en va de même pour la Havdalah.*

*Mishnah - R. Eliezer : On dit Havdalah dans la bénédiction de Modim.*

- *R. Zeira (à R. Chiya bar Avin) : Avez-vous dit au nom de R. Yochanan que la Halachah est comme R. Eliezer quand Yom Tov est après le Shabbat ?*
  - *R. Chiya : Oui.*
    - *R. Zeira : Dire que la Halachah le suit implique qu'il y a une dispute à ce sujet (mais il n'y a pas de dispute) !*
      - *Les Chachamim s'opposent explicitement dans la Mishnah (à R. Eliezer) !*
        - *Ils s'opposent à propos d'un Motza'i Chabbat régulier (quand nous disons la bénédiction de Chonen ha'Da'at), et non pas quand Motza'i Chabbat est Yom Tov !*
      - *R. Akiva n'est pas d'accord non plus (il dit que c'est une bénédiction en soi, sûrement que la même chose s'applique à Yom Tov) !*
        - *La Halachah ne suit pas R. Akiva (pour un Motza'i Shabbos régulier), pourquoi devrait-elle le suivre sur Yom Tov !*
    - *La Halachah est différente de celle de R. Akiva (sur un Motza'i Shabbos régulier) parce que les Anshei Keneset ha'Gedolah ont promulgué 18 Berachos, pas 19 -- de même, ils ont promulgué sept Berachot pour Yom Tov, pas huit !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *R. Chiya bar Avin : [En ce qui concerne la Halachah, je ne tiens pas comme R. Yochanan qui dit que la Halachah suit R. Eliezer, mais plutôt,] « nous avons tendance à suivre R. Eliezer » :*

*R. Zeira : Il faut se fier à R. Chiya bar Aba, car il est aussi attentif à ce qu'il apprend (de R. Yochanan) que Rachbah de Pumbedita :*

- *(Rachbah citant Rav Yehudah) : Har ha'Bayit était entouré d'un double Stav (rebord pour s'asseoir), l'un à l'intérieur de l'autre. (Il a utilisé le même mot (Stav) que son Rebbi, même si les Mishnayot utilisent un mot différent).*
- *Rav Yosef : Je ne m'appuie sur aucune des opinions ci-dessus, mais plutôt sur le magnifique texte que Rav et Shmuel ont promulgué dans Bavel (qui met Havdalah dans Kedushat ha'Yom alors que Motza'i Shabbat est Yom Tov) : "Hash-m, tu nous as fait connaître tes lois... Tu nous as légué des moments de joie... Tu as fait la distinction entre les Kedushos de Chabath et Yom Tov... Donne-nous... [les temps de Simchah]..."*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

**Mishnah**

*Si quelqu'un dit : "Ta miséricorde s'étend jusqu'au nid d'un oiseau (c'est pourquoi Tu nous as ordonné de renvoyer la mère avant de prendre son petit)", ou "Ton nom sera mentionné pour le bien [des actions que Tu fais]", ou "Modim Modim (nous Te remercions, nous Te remercions)", nous le faisons taire.*

**Guemara**

*Nous comprenons pourquoi nous faisons taire celui qui dit "Modim Modim", car on dirait qu'il prie deux puissances ;*

*Nous comprenons également pourquoi nous faisons taire celui qui dit "Ton nom sera mentionné pour de bon", car cela implique que nous ne bénissons pas le malheur (mais c'est faux) !*

- *Cf. Mishnah : On doit bénir sur le malheur comme on bénit sur le bien.*
  - *Mais pourquoi faire taire celui qui dit : "Ta miséricorde est sur un nid d'oiseau" ?*
    - *Réponse 1 (R. Yosi bar Avin ou R. Yosi bar Zvida) : Cela suscite la jalousie parmi les créations ;*
    - *Réponse 2 (l'autre de R. Yosi bar Avin et R. Yosi bar Zvida) : Il dit que les Mitzvot sont destinées à susciter la miséricorde de Hash-m -- c'est faux, ce sont des décrets (pour faire savoir qu'Israël est Son serviteur).*

*Un homme est venu devant Rabah et a dit : "Tu (Hash-m) as eu pitié d'un nid d'oiseau, que tu aies pitié de nous !*

- *Rabah : Comme il est sage ! Il sait vraiment comment apaiser son Maître !*
- *Abaye : Mais la Mishnah dit que nous le faisons taire !*
- *Rabah le savait, il ne faisait que tester Abaye.*

*Un homme est venu devant R. Chanina et a dit : "ha'Kel ha'Gadol ha'Gibor veba'Nora veba'Adir..."*

- *R. Chanina (après que l'homme ait terminé) : Avez-vous épuisé les louanges de votre Maître !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- Pourquoi en avez-vous dit autant - nous pouvons dire [les trois premiers] seulement parce qu'ils sont écrits dans la Torah, et que les Anshei Keneset ha'Gedolah ont promulgué de les dire dans la Amida !
  - C'est comme un roi mortel qui avait des millions de pièces d'or, et quelqu'un le louait pour avoir de l'argent -- c'est une insulte pour lui !

*R. Chanina : Tout est entre les mains de Shamayim, sauf Yir'aT Shamayim -- "v'Atah Mah Hash-m Elokecha Sho'el mé'Imach Ki Im Lé Yir'ah."*

- Comment comprendre ce verset ? Yir'at Shamayim est-il une si petite affaire (on ne demande « que »)? !
  - R. Chanina : La maison du trésor de Hash-m ne contient que Yir'at Shamayim -- "Yir'at Shamayim Hi Otzaro" (elle est très chère à Hash-m) !
    - En effet, pour Moshé, c'était une affaire simple !
      - R. Chanina : C'est comme si on demandait un grand récipient - s'il l'a, c'est comme un petit récipient ;
      - Si l'on demande un petit récipient et qu'il lui manque, c'est comme un grand récipient (il ressent son manque de façon aiguë).

*Mishnah : Si quelqu'un dit "Modim Modim", on le fait taire.*

- R. Zeira : Dire "Shema Shema", c'est comme dire "Modim Modim".
  - Beraita : Dire Shema et le répéter est répréhensible.
    - C'est répréhensible, on ne le fait pas taire !
      - S'il dit chaque mot et le répète, ce n'est que répréhensible ; s'il dit le verset entier et le répète, nous le faisons taire.

*Rav Papa : Peut-être n'avait-il pas de bonne intention la première fois, et il le répète avec bonne intention (pourquoi est-ce répréhensible) !*

- Abaye : Est-il un familier de Hash-m (qu'il lui parle sans intention) ! Si on le fait normalement, on le frappe avec un marteau jusqu'à ce qu'il le dise avec intention (on lui enseignera les bonnes manières avec des arguments aussi frappants que les coups d'un marteau (cf. édition Steinsaltz) !

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg zatsal)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)